

OUILLET

Dentiste à Fribourg, Hôtel des Alpes) tous les premiers jeudis de chaque (O F 157) [1250

hypothécaires.

hypothèques des fonds 1/4 et 5 %. ANDREY, Notaire.

MONNEY

je et l'engrais des ans et jeunes porcs. FRIBOURG (Suisse)

POTS :

Weber, camionneur. Lapp, droguiste. rboz, buffet de la gare. Haaf, nég., rue du

ney revient à 80 cent. 1/2 kilo pour 10 litres [1308

mettre

magasin de Quatre Sai-

jusqu'à la remise, tous s seront vendues au même au dessous.

Esther Dalloz.

américaine,

machines à coudre, en cilindres, chez [1302 runisholz à BULLE.

OUER

au centre du village dresser à M. Moullat, eu. [1301

nde à acheter de jeunes sauvages.

S'aquant la dimension à Renens près Lausanne.

ORTANT.

vos dents naturelles blacer celles qui sont vous voulez jouir santé. [1271

IONS GRATUITES

à M. F. Bugnon, ste, à Fribourg, le-a à Bulle, Hôtel de les jours de foire.

PUBLIQUES

undi du mois de Mars

à 1 heure précise après-

posé en vente par voie

e à de favorables condi-

que propriété ci-après

nt avantageusement si-

u village d'Avry-devant-

ouit d'une vue admira-

localité, qui est le chef-

isse très peuplée, se

reaux de la poste et du

ce propriété, à laquelle

oit perpétuel d'auberge,

du Lion-d'Or, com-

beau et vaste bâtiment

caves, dont 2 voûtées, 3

5 chambres spacieuses,

225 mètres carrés, etc.

de construction remar-

ables (2/3 de pose) d'excel-

lment les jardins et ver-

reux bâtiments. La mise

ts dont la division sera

ateurs. L'enchère se tien-

erge. (H 783 F)

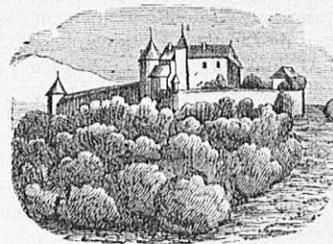
Alph. LIARD ou à Ch.

t Avry. [1158

Gruyère. Gérant: Ch. Morel



LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE.

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Pour la Suisse: 1 an Fr. 3.50
» » 6 mois » 2.—
Pour l'Etranger le port en sus.
Prix du Numéro 15 Cts.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE.

Prix des Annonces et Réclames.
Annonces: Pour le Canton 10 Cts.; pour la Suisse 15 Cts. la ligne ou son espace.
Réclames 50 Cts. la ligne.

Lettres et argents franc de port.

BULLE, le 20 Février 1885.

De mieux en mieux.

Le progrès, dit-on, est un besoin de l'humanité. Cela est si vrai, que la fatalité semble même pousser l'homme qui est entré dans une mauvaise voie, à continuer sa marche, comme si le progrès, qui est la loi du bien, était aussi la loi du mal. Tant il est encore vrai, ce proverbe païen: *Quos Jupiter vult perdere dementat prius. Les dieux vous privent d'abord de la raison lorsqu'ils veulent votre perte!* A moins qu'il n'y ait en tout cela qu'une conséquence naturelle des actes et des habitudes de l'homme. *Sic volvere fata. Le destin en était écrit.*

Cette réflexion m'a été suggérée par l'attitude de notre excellent gouvernement. Il y a quelques années, cette oligarchie s'efforçait encore de conserver les apparences de la légalité et de l'honnêteté. Il est certain que les nominations, les élections et divers autres actes administratifs, avaient lieu dans des conditions tout autres que celles d'aujourd'hui.

Reprochait-on à ces charlatans quelque acte illégal et blâmable, ils essayaient au moins de se justifier et protestaient de la pureté de leurs intentions. Ils semblent avoir abandonné désormais toute espèce de pudeur. Les dégommes purs et simples pour cause politique; le système odieux et anti-chrétien de l'annuaire; l'abus effréné des choses religieuses, la simonie et les insultes aux évêques, toutes ces prouesses politiques des templiers du n° 13, ne seront bientôt plus pour nous que des jeux innocents.

N'avons-nous pas vu, il y a quelques mois, le gouvernement faire des élections scientifiques, et son chef se vanter publiquement de cette dégoutante besogne? Et n'est-ce pas la caisse de l'Etat, c'est-à-dire la bourse des contribuables, qui paye cette traite des nègres, c'est-à-dire du bétail électoral, grâce à laquelle ils se maintiennent au pouvoir? Le 25 janvier ne se sont-ils pas couverts de honte aux yeux

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 3

DANS LA GRUYÈRE

Impressions de voyage

(Suite.)

Toutefois, ces nappes d'eau s'étaient déjà écoulées avant que l'homme ne vint habiter les parties planes de la Gruyère, avant la période des habitations lacustres, puisqu'on n'a jamais, que je sache, trouvé à la lisière de ces plaines des indices de pilotis, permettant de conclure à la présence d'asiles comme ceux que se construisaient au bord des eaux les hommes des âges préhistoriques.

Les dernières convulsions partielles du globe ont laissé au sol qui est aujourd'hui celui de la Gruyère à peu près la même configuration qu'on y remarque maintenant: à peu près, en effet; car les montagnes aussi ont leurs vicissitudes. L'action de l'air et des eaux les soumet à des changements lents, mais constants; par les infiltrations les rochers se crevassent, se fendent, et des pans entiers s'en détachent avec fracas, à des intervalles plus ou moins longs, et leur chute formidable accumule des décombres stériles là où la vie végétale florissait depuis des siècles; sous l'influence du froid et des neiges, les

de la Suisse en foulant aux pieds un principe démocratique partout proclamé et respecté? Dans cette même votation constitutionnelle n'ont-ils pas scientifi- quement violé le secret du vote et la souveraineté du peuple, allant même jusqu'à établir des barrages au travers des rues de Fribourg pour empêcher les citoyens de se rendre au scrutin? C'est ce même gouvernement qui, tout récemment, nommait au poste de contrôleur à Domdidier, au mépris de la loi la plus formelle et du serment prêté, un homme à l'incapacité duquel on a suppléé à l'aide d'un substitut qui s'était rendu coupable de vol; ce même gouvernement qui vient de remplacer d'autres fonctionnaires émérites et exemplaires par des... repris de justice!

Quelle honte! Va-t-on bientôt ouvrir les portes du Schallwerck, afin d'obtenir, toujours scientifique- ment, des fonctionnaires dignes d'un si beau régime? O les purs! ô les bons! Décidément, c'est la bêtise et l'infamie en délire. Jamais gouvernement, jamais peuple ne fut tombé si bas. Une pareille situation impose de grands devoirs aux citoyens dignes de ce nom.

CONFÉDÉRATION

Militaire. — La Commission du Conseil des Etats chargée de l'examen du projet de loi sur l'organisa- tion militaire présenté par le Conseil fédéral, a décidé que les sous-officiers et soldats appelés à un service autre que celui du corps auquel ils appar- tiennent recevraient un supplément de solde de un franc par jour, sans distinction de grade. Cette mesure provoquerait une augmentation de dépenses de 50,000 fr. par année.

Fêtes. — Les délégués de la Société fédérale de chant, réunis à Zurich, ont décidé d'accepter les conditions posées par St-Gall pour la fête fédérale de 1886, notamment la formation d'un jury français et d'un cahier de fête dans cette langue pour les sociétés romandes.

flancs des arêtes rocheuses s'émiettent et s'éboulent, comblant de petits lacs, entravant des rivières ou ensevelissant de charmants vallons; des cavernes ignorées ouvrent tout à coup leurs espaces vides à des sommets qui s'effondrent; des couches de terrain, minées par le travail des eaux ou dépeupillées des plantes qui les recouvraient, perdent leurs points d'appui et glissent sur leur base au flanc des monts, apportant presque à chaque fois la désolation avec soi. Aussi, à vingt siècles d'ici, la physionomie de cette charmante Gruyère n'offrirait plus les mêmes traits aux regards de ses habitants.

Mais, cette verdoyante surface actuelle, ici mollement ondulée, là brusquement accidentée, quelles couches de terrain la supportent? Qu'y a-t-il là-dessous? Une brève réponse à cette question n'est probablement point dépourvue d'intérêt pour le lecteur intelligent.

La Gruyère s'étend presque entièrement sur un terrain jurassique formant un long bloc qui court du sud-ouest au nord-est, entre Montreux et Thonon; du côté de Semsales se trouvent des terrains éocènes, c'est-à-dire de formation récente, des bancs de craie et des roches cristallines, se stratifiant en trois couches qui vont, à peu près du sud au nord, parallèlement l'espace de plusieurs lieues. Bulle repose sur un terrain jurassique, au bord de ce grand plateau que la géologie désigne sous le nom de Glacier du Rhône, et qui occupe l'intervalle existant entre les basses Alpes et le Jura.

Que l'observateur me permette de le transporter sur la limite nord-est de la Gruyère. Le lac Domène (peut-être faudrait-il écrire lac d'Omeyne) est un des points les plus curieux des basses Alpes, tant pour le peintre que pour le géognoste. Apparenté, en ce qui concerne l'aspect, aux lacs

— M. Albert Dunant, récemment promu major dans l'Etat-major judiciaire de la Confédération, vient d'être nommé grand-juge de la 1^{re} division en remplacement de M. le major Doret, à Aigle.

Conseil fédéral (séance du mardi 17 février). — Une subvention supplémentaire de 120,000 fr. sera accordée au canton de St-Gall pour la correction du Rhin.

— Une subvention de 186,000 francs sera payée au canton de Zurich pour la correction de la Thour, de la Toëss, de la Glatt, de la Limmat et de la Sihl. Thurgovie obtient 90,000 fr. pour la correction de la Thour et de la Mourg. Ces trois subventions sont accordées en exécution d'anciens arrêtés.

— Le Conseil fédéral proposera aux Chambres d'accorder une subvention au canton de Vaud pour le dessèchement des marais de l'Orbe, laquelle pourra s'élever jusqu'à 334,000 fr. Les frais sont devisés à un million.

Le Conseil fédéral est en possession des noms des anarchistes qui devaient exécuter l'attentat contre le Palais fédéral. Cet attentat n'a pas eu lieu, parce que les individus qui devaient l'exécuter ont été compris dans la dernière liste d'expulsion.

Berne. — La variole sévit depuis quelque temps à Berne; le nombre des malades est peu important jusqu'ici. Un cas s'est produit à la caserne de Beudenfeld; tous les soldats qui y sont casernés ont été immédiatement revaccinés. A Bümplitz, le médecin Furi et sa fille ont été atteints de l'épidémie; le fait a causé une certaine sensation, parce que M. Furi est un adversaire acharné de la vaccine et ne s'était pas fait vacciner, ni lui, ni sa fille.

Zurich. — D'après une dépêche du Vaterland, dans la discussion ouverte au Grand Conseil zuricois sur la question des hospices, M. Hauser, directeur des finances, a déclaré qu'un anonyme venait de mettre 200,000 francs à la disposition du Conseil d'Etat pour la réorganisation des services hospitaliers.

Lucerne. — Dimanche dernier un coup de vent a fait chavirer, entre Weggis et Witznau, une barque chargée de bois et montée par cinq personnes de Witznau. Quatre d'entre elles ont pu se sauver, la cinquième est demeurée dans les flots.

mornes de la Grimsel et du Saint-Bernard, il est limité au sud-est, du côté de la Kaiseregg, par une haute paroi de calcaire noir, dont le gisement se dirige à l'ouest vers le défilé de la Valsainte. On y voit aussi du gypse accompagné de calcaire poreux d'un brun clair, espèce de tuf caractéristique. En deça des Bains s'élèvent des massifs d'un grès pressé entre des couches d'ardoise un peu feuilletée. Ce grès, composé de grains de quartz fins et anguleux, ainsi que de ciment calcaire, présente parfois une granulation moins fine, quand il s'associe des particules calcaires mêlées de feldspath lamellé. Cette pierre a cela de particulièrement intéressant qu'elle apparaît fréquemment couverte de menus fragments de plantes carbonisées.

Des roches de ce genre se stratifient de là jusque vers Charmey par la Valsainte, et même, s'il faut en croire quelques débris de forme polyédrique remarqués sur les rives de la Jogne, jusqu'à la Homattaz (Hochmatt). La Berra appartient aussi à une formation de grès, qui repose sur des terrains calcaires; ce grès présente à l'observateur des grains, tantôt fins, tantôt gros, de quartz, de pierre à chaux, de feldspath allié de ciment calcaire, avec une propension à former des couches d'ardoise lamellées et minées. La roche est dure, et oppose une résistance relativement opiniâtre à la dynamite et à la poudre.

(A suivre.)

— Mardi dernier, un certain nombre de soldats français excitaient l'étonnement des passants dans les rues de Lucerne. C'étaient des déserteurs des troupes d'Afrique qui avaient traversé l'Italie et passé le Gothard. Ces soldats, Alsaciens pour la plupart, se plaignaient vivement de la manière dont ils étaient logés et nourris en Afrique et des fatigues de toute sorte qu'ils avaient à endurer. Ils espéraient trouver un meilleur régime en Allemagne, car ils comptaient s'engager dans la première garnison prussienne qu'ils rencontreraient.

Uri. — L'importation de blé de Gènes en Suisse par le Gothard a pris de telles proportions dans le courant du mois de janvier que les dépôts de Brunnen ne suffisent plus. Le canton d'Uri propose d'en construire d'autres à Ersfeld.

Zoug. — La fabrique de lait condensé de Cham donne à ses actionnaires, pour l'exercice de 1884, 11 fr. 27 de dividende par 100 fr. versés. Le fond de réserve est actuellement de 1,150,000 fr.

Soleure. — La petite vérole fait tant de victimes à Granges que l'on a dû fermer les écoles et rouvrir le lazaret installé lors de l'épidémie du typhus.

Argovie. — Malgré les mesures préventives ordonnées par le gouvernement, l'épidémie de variole s'est répandue de l'auberge du *Cheval Blanc* dans toute la ville d'Aarau et aux environs. Des cas ont été constatés jusqu'à Staufen, village situé près de Lenzbourg. Bien des gens qui se moquaient de la vaccine, ont fait appeler le médecin en toute hâte et se sont fait vacciner.

Thurgovie. — Samedi passé, une dame âgée, très richement vêtue, se trouvant sur le vapeur faisant le service direct de Romanshorn à Lindau, s'est jetée à l'eau à quelque distance d'Arbon. Le pilote donna immédiatement les ordres nécessaires et l'équipage put ramener à bord la pauvre dame vivant encore.

CANTON DE FRIBOURG

Le *Bien public* de mardi contient une correspondance d'Estavayer à laquelle notre article de fond d'aujourd'hui fait allusion. *Tel maître, tel valet*, dit le proverbe. Mais nous ne pouvons résister à la tentation de reproduire cette correspondance malgré sa longueur.

« Estavayer, 15 février 1885.

Vraiment, la sinistre coterie qui dirige actuellement les destinées du canton de Fribourg prend à tâche de vexer tous les honnêtes citoyens, de fouler aux pieds les revendications les plus légitimes. Chaque jour apporte son contingent d'iniquités et d'injustices criantes.

La Broye est devenue depuis quelque temps le champ de prédilection où nos séides gouvernementaux osent et peuvent tout. Hier, le Conseil d'Etat remplaçait un excellent garde-forestier, M. Valentin Losey, de Montborget, par un travailleur, par un individu qui avait été surpris jadis en flagrant délit de vol de bois. Et cependant, M. Losey avait pour lui le travail consciencieux et désintéressé de longues années de service; il avait pour lui la sympathie et l'estime de ses chefs immédiats et leur préavis favorable. Les chefs de service avaient insisté à mainte reprise pour sa confirmation, mais sous l'excellent régime dont nous jouissons, les inspecteurs forestiers qui tiennent à conserver des subordonnés honnêtes, capables, connaissant leur état, ayant rendu de longs et loyaux services à l'administration, ces inspecteurs-là ne sont pas écoutés; il faut au gouvernement d'aujourd'hui des créatures politiques. Et c'est ainsi que les travailleurs deviennent gardes-forestiers.

Il y a loin de cette manière d'agir aux principes de feu M. Weck-Reynod qui estimait que le Conseil d'Etat devait toujours respecter le préavis des inspecteurs forestiers et s'y conformer, attendu que ceux-ci étaient seuls compétents dans le choix de leurs subordonnés. — Si ces messieurs du Conseil d'Etat, disait un campagnard, devaient choisir des gardes-forestiers pour leurs propriétés particulières, ils se garderaient bien de s'adresser à des travailleurs, mais comme il s'agit de la fortune publique, on n'y regarde pas de si près.

Et cependant, l'honnêteté la plus vulgaire ne commande-t-elle pas de montrer plus de délicatesse, plus de scrupuleux intérêt dans la gestion du bien des autres que dans l'administration de sa propre fortune; les bois de l'Etat ne sont-ils pas les plus sérieuses ressources du canton de Fribourg? — Mais actuellement on se moque bien des intérêts du pays; qu'un garde-forestier soit l'âme damnée de la coterie dominante, qu'il procure les voix des quelques ouvriers qui sont sous ses ordres et on n'en demande pas davantage....

Au scandale de cette récente nomination devait bientôt s'en joindre un autre. Les fonctions de vérificateur des poids et mesures pour le 7^{me} sous-arrondissement de la Broye expiraient en janvier 1885. Certes, ce n'est point un poste lucratif; on l'estime à peine à cent et cinquante francs par an, sans déduction des vacations et frais divers qu'il occasionne; c'est avant tout un poste de confiance: il faut, pour le remplir, un homme dont la réputation d'honnêteté et d'intégrité soit bien établie. Supposons un malhonnête homme à ce poste; toute une population peut être victime du vérificateur; qu'un négociant sans conscience s'entende avec lui pour altérer le poids, que par une complaisance coupable le vérificateur ferme les yeux sur une différence de poids accidentelle, si l'on veut, mais cependant constatée, le consommateur subira sans s'en douter une perte journalière dont le total est considérable

au bout de l'année, effrayant même si on additionne le total du tort causé à une population entière.

M. Louis Duc, titulaire, occupait cette place depuis 1868, soit depuis plus de seize ans, à la satisfaction de tous; il ne connaissait dans l'exercice de ses fonctions ni parents, ni amis, ni ennemis. Mais M. Duc, sans se mêler de politique militante, est un conservateur indépendant qui a le courage de ses opinions; il n'a pas craint, le 25 janvier, de se présenter à l'urne, malgré la présence du préfet de la Broye qui contrôlait les votants: il n'a pas craint de revendiquer pour la commune le droit de nommer son syndic et cependant les journaux du N° 13 l'avaient dit: « Nous les regarderons faire et nous les connaissons tous. » M. le préfet d'Estavayer l'a sans doute regardé faire et il l'a reconnu, et ce haut employé du gouvernement n'a pas craint plus tard de dire tout haut: « De Duc, nous n'en voulons pas, » et quelque temps avant l'expiration des fonctions de M. Duc, le préfet allait trouver un de nos amis et lui disait: « Soyez des nôtres et nous vous donnerons la place de Duc. » Et notre ami, qui est une âme droite et consciencieuse qui recule devant l'injustice, lui répondit simplement: « Non, Monsieur le préfet, cette place revient de droit à M. Duc. » Et le préfet en fut pour sa courtoisie; et les honnêtes gens refusant ce marchandage, on alla offrir la place à un repris de justice qui accepta, bien entendu.

Et voilà pourquoi on lisait dans l'un des derniers numéros du journal officiel, la *Liberté*: M. Philibert Liardet, d'Estavayer, a été nommé vérificateur des poids et mesures pour le 2^{me} sous-arrondissement de la Broye.

Or, qu'est-ce qui pouvait engager M. Jules Grangier, préfet de la Broye, à insister auprès de la haute administration pour que M. Duc ne soit plus confirmé comme vérificateur des poids et mesures d'Estavayer?

Sans doute, c'étaient les témoignages délivrés par M. Ris, inspecteur fédéral des poids et mesures, à M. Duc.

Suivent deux magnifiques certificats de capacité et de moralité signés de M. Ris.

Or, qu'est-ce qui pouvait engager le préfet de la Broye actuel, ancien receveur, à Estavayer, à appuyer la nomination de M. Liardet, Philibert, d'Estavayer, en remplacement de M. Duc, comme vérificateur des poids et mesures? Sans doute, c'est le jugement rendu par le tribunal criminel du district de la Sarine, dans sa séance du 21 mai 1881 condamnant Liardet, Philibert, à quinze jours de prison et aux frais de sa détention, pour vol commis au préjudice de M. Cyprien Gendre et Cie.

Ajoutons que M. Liardet était accusé de plusieurs autres vols qui n'ont pas pu être matériellement prouvés et qu'il avait subi avant son jugement une détention préventive de 80 jours.

On a donc peur des honnêtes gens sous notre excellent régime conservateur catholique gouvernemental, on les renvoie, on les congédie, on les casse aux gages; aujourd'hui c'est le triomphe de la canaille!... Sans doute, cet article qui va paraître un jour de mardi-gras, semblera une charge carnavalesque, mais, hélas! il n'est que trop vrai, trop sinistrement vrai.

Et c'est ainsi qu'on blesse les sentiments de droiture, d'équité, de justice d'une population tout entière et on le fait encore le plus souvent au nom de la religion.... Allez, Messieurs, continuez votre œuvre, tendez la corde, toujours plus brusquement, toujours plus violemment, mais rappelez-vous bien que le moment arrivera où la corde se rompra et plus vous l'aurez tendue fortement, plus fortement aussi elle viendra vous engler le visage. »

Conseils de paroisse.

La nomination des conseils de paroisse est sans doute une question mixte, religieuse autant que politique. Mais il importe, partout où cela peut se faire, de n'y pas nommer des adeptes fanatiques de la synagogue de Satan du n° 13, qui feraient encore servir leur élection au triomphe du rabbinisme gouvernemental.

Faisons donc choix de citoyens indépendants autant que bons chrétiens catholiques.

La loi sur les paroisses est, du reste, une machine libertarde destinée à nous faire des surprises: elle sort des laboratoires *soussensuels*. Prenons garde!

Qui nous dit que la question de propriété des églises, presbytères et autres biens paroissiaux ne sera pas agitée prochainement. Il nous faut donc pour conseillers de paroisses des hommes aussi *consciencieusement* religieux qu'énergiques et capables.

Lundi matin a eu lieu le tirage des séries de l'emprunt de la ville de Fribourg. Sont sorties les séries suivantes:

9 14 376 512 696 852 1087 1143 1352 1430 1499 2177 2237 2662 2783 2834 3004 3859 3924 4921 5005 5021 5257 5765 5922 6529 6717 6891 6937 6962 7192 7479 7567 7752 7897 8113 8139 8572 8938 9045 9069 9215 9654 9709 10736.

Le tirage des numéros s'effectuera le 16 mars prochain.

Dans sa séance de vendredi, le Conseil d'administration de la Fabrique d'engrais chimiques a approuvé le rapport de l'année 1884, lequel sera soumis à l'assemblée des actionnaires le 15 mars prochain. Le coupon 5 % sera payable dès cette date.

La Fabrique est en pleine prospérité et peut, par l'excellence de ses produits, sa réserve et ses amortissements, qui représentent environ les 2/3 du capital social, défier toute concurrence.

Au moins une industrie qui prospère!

SARINE. — Un affreux accident est arrivé vendredi à Vuisternens-en-Ogoz.

Deux jeunes gens creusaient un puits assez profond, lorsqu'un éboulement se produisit, qui les recouvrit, l'un en entier, l'autre jusqu'aux épaules. Ce dernier, se sentant envahi par la terre, put encore dire à son père qui arrivait: « Adieu! père, nous sommes perdus; vous ne pouvez rien faire pour nous! » Puis il disparut. Le père affolé, courut au secours. Quand l'on revint, on ne trouva plus que deux cadavres.

MM. Edouard Blanc, de Corbières, notre ancien et regretté receveur gruyérien, et Charles Butty, de Cheyres, ont obtenu, à la suite de bons examens, leur brevet de notaire.

Foire. — La foire du lundi de carnaval, à Fribourg, a été considérable comme quantité de bétail. Le contrôle de la police locale constate environ 1500 têtes de gros bétail amenées sur le champ de foire!

Il y a eu une légère baisse sur les jeunes bêtes, par contre les vaches à lait, prêtes à vêler ou fraîches vélées, se sont maintenues et étaient très recherchées. Le petit bétail s'est bien vendu.

Le marché aux chevaux était bien approvisionné; il s'est fait passablement d'affaires.

C'est M. le major Aug. Cornaz, à Neuchâtel, qui a été désigné comme grand-juge de la II^e division en remplacement de M. Jacottet démissionnaire.

GRUYÈRE

Conseil de paroisse de Bulle.

Dans une assemblée préparatoire où les différents quartiers de la paroisse de Bulle étaient représentés, on a arrêté la liste de candidats suivante pour l'élection du conseil de paroisse qui a lieu dimanche.

MM. FAVRE PIERRE, Notaire;
GARIN JULES, Conseiller communal;
GLASSON AUGUSTE, Négociant;
MUSY ALEXANDRE, Député;
PASQUIER PIERRE, Conseiller communal.

Nous prions instamment les électeurs de se présenter nombreux aux urnes dimanche 22 courant et d'y déposer intacte la liste adoptée.

M. Jos. Philipona, président du Tribunal de la Veveyse, s'est accordé la puérile satisfaction de nous écrire sur une carte-correspondance qu'il allait porter plainte contre nous incontinent. En même temps il remplissait les complaisants échos du journal gouvernemental de ses protestations et rectifications.

Eh! que voilà un Président de Tribunal qui témoigne de bien peu de respect et de confiance en la justice libertarde puisqu'il sent le besoin de l'émeutiller par les coups de grosse caisse de la *Liberté*!

Mais attendez, M. Jos. Philipona, nous ne vous avons pas encore tout dit.

Le grand théâtre mécanique et pittoresque de M. Pierre Böhmé, qui est exposé à Bulle et que nous avons visité, est tout à fait nouveau et intéressant: tableaux en relief, dont les figures se meuvent par des procédés mécaniques, oiseaux mécaniques voltigeant et chantant, etc.

Le théâtre sera ouvert encore dimanche, avec changement de tableaux, et nous ne pouvons qu'engager le public à aller le visiter.

ÉTRANGER

France. — Des dépêches officielles signalent la présence de l'amiral Courbet avec sept navires de guerre à l'entrée du Yang-Tze-Kiang, la plus belle artère fluviale, la route commerciale la plus importante de l'empire du Milieu. L'escadre française, après avoir assuré le blocus de Formose, va donc entrer en action sur le littoral de l'empire du Milieu. Cette nouvelle phase des opérations dans l'extrême Orient était prévue depuis le jour où la cour de Pékin a refusé d'accepter les bases d'un arrangement honorable pour les deux pays. Les Chinois vont donc être attaqués par les Français sur terre et sur mer.

— Les Chambres vont s'occuper de modifier à nouveau la loi électorale. Le scrutin de liste va probablement remplacer le scrutin d'arrondissement. Il y avait jusqu'à présent des circonscriptions ne nommant qu'un seul député; on va rétablir les précédentes circonscriptions, plus grandes, par départe-

ments nommant plusieurs députés. C'est ce qui fait de liste.

— Au Tonkin, les étapes. Les Chinois et culbutés. Ils viennent d'être vaincus. C'est là sans doute le Chinois, car en presque pas de temps d'habitants, au

Angleterre. L'Angleterre. L'Angleterre. L'Angleterre.

Après le Mahdi, voilà qu'en retraite et à leur poursuite.

C'est l'Italie lancée par le plaisir aux An

Espagne. Cuba, a fait millions d'or a compagnies.

Etats-Unis. delphie, a président et vice-

Chine et Le ministre du général B. Son, le 13 fév.

« Le drapeau citadelle de L.

« La rivière « Kuluva a

« L'armée nière, après u avant de la pl

Ex

Mes interrog s'empressait d cerelle assez no de nous.

Enfin nous v ment vêtu, leq trine et nous di attend; veuillez

Il nous intru attendant, moir guerrier avec raient tout le sait sous de r couleurs éclat celles-ci s'ouvri en ogive forme tecture arabe; petit jet d'eau pièce; des par au fond, une était assis un se tenait debou fixant sur nous

C'était le M Beni-Assoum un sourire bien

— Où est to — Grand M pour la cause s dépêches d'Ost taille dans laq

Le Madhi pr pldement, puis Assoum et su que Azouar est cet étranger noblesse) n'en dre frère pour

Et s'avança ressante: Osm l'on aime Horr ton but, ta de que tu voudra sont à ta dispo je ne te refus et la mission q

— Merci, il tes offres gén quelques jours intention de re

— C'est bien vers Beni-Ass

MISES.

Le jeudi 26 courant, dès les 10 heures du matin, devant l'hôtel du *Cheval-Blanc* à Bulle, M. Alfred Dupasquier, curateur de Dupasquier, Auguste, fleu Laurent, à La Tour, exposera en vente par voie de mises publiques :

1. Quatre vaches, 2. deux charettes et autres objets servant à l'agriculture. La Tour, le 19 février 1885. [1311] Alfred DUPASQUIER, curateur.

CHARPENTIER.

Le soussigné avise l'honorable public qu'il vient de s'établir pour son propre compte.

François Tinguely, charpentier à Marsens. [1315]

J. J. Ecoffey à Bulle

se rendra avec ses étalons et son âne, à partir du 22 février, le lundi à *Vuisternens* devant Romont, le vendredi à *Châtel-St-Denis*, le samedi à *Semsales*. [1312]

Halle de Vins d'Espagne

CAFÉ DU COMMERCE ancien Café Python, à Bulle.

Vins rouges, vins blancs, pour exporter, 10 centimes de rabais par litre, par quantité de 20 à 30 litres 20 centimes de rabais.

Chaque jeudi on trouvera de l'excellente soupe aux pois. Vient de recevoir un jeu de salon très amusant.

Se recommande FRANCISCO MORET. [1318]

ATELIER ET MAGASIN DE MEUBLES.

Fabrique de meubles en tout genre, réparation de canapés, sommiers et matelas. Je me charge de tous les travaux concernant la menuiserie. Ouvrages soignés, prix modérés. [1299] J. BAUDÈRE, Ebéniste.

Chez Pierre Michel à BULLE

A L'OCCASION DU CARÈME : Morue, Stockfisch, Godfisch, Harengs, Sardines et autres Conserves. [1305] LÉGUMES SECS.

Huile américaine,

la meilleure pour machines à coudre, en flacons et par décilitres, chez M^{me} Brunisholz à BULLE. [1302]

Nouvelle Marbrerie JOS. BELLORA près des Halles à Bulle.

Sculpture en tout genre MONUMENTS, AUTELS, etc.

Grand choix de Croix en fonte. Travail fin à des prix modérés.

Le soussigné se recommande à l'attention du public de la ville et de la campagne. [1249] JOSEPH BELLORA, marbrier.

MAGASIN A LOUER.

A louer, pour y entrer au 1^{er} Août 1885, un beau et grand magasin avec un appartement au premier étage, au centre de la ville de Bulle, avec une sortie sur les deux principales rues.

Pour les conditions et voir les locaux s'adresser au notaire FAVRE à BULLE.

A LA DEMANDE GÉNÉRALE, LE Grand Théâtre Mécanique et Pittoresque

qui est exposé sur la place devant l'hôtel du *Cheval-Blanc*, à Bulle, sera encore visible **dimanche**, avec un **changement complet d'exhibition**.

Cette grande exposition ayant été favorablement accueillie dans les différentes grandes villes de la France, de l'Allemagne et de la Suisse, le soussigné vous prie de bien vouloir l'honorer de votre visite. Le Directeur : PIERRE BÖHMÉ. [1316]

PRIX D'ENTRÉE : Adultes 40 ct., Enfants 20 ct.

FERBLANTERIE

Couverture de bâtiments en tuiles, ardoises, zinc, etc.

DÉPÔT D'ARDOISES DU VALAIS.

Baignoires et bains de siège, boilles à lait en tôle étamée.

Location de couleuses avec foyer portatif.

ASSORTIMENT DE FERBLANTERIE DE CUISINE.

Lampisterie, tubes et mèches.

Réparations en tous genres. — Etamage tous les samedis.

Le soussigné se recommande à la bienveillance de sa clientèle et du public dont il cherchera toujours à mériter la confiance par un travail soigné et des prix modérés. [1254]

Jules PASQUIER, ferblantier.

!! Plus de Maux de Dents !!

ELIXIR DENTIFRICE

des

RR. PP. BÉNÉDICTINS OLIVÉTAINS de l'Abbaye de Soulac (Gironde). [1307]

Se trouve chez AIMÉ MARGOT, coiffeur-parfumeur, à BULLE.

La Filature de chanvre, de lin et d'étoupes à Hirschthal

Station de chemin de fer : ENTFELDEN, Argovie

primée aux divers concours agricoles, se recommande aux agriculteurs pour broyer, peigner et filer à façon et pour écrémer le fil à des prix réduits. La filasse est filée dans toute sa longueur. Services consciencieux, fils réguliers et forts.

Schindler & Fricker.

DÉPÔT chez : J. B. Strago, nég., à Bulle; M^{me} Rossier-Pernet à Romont; Rossier, gare Palézieux. [1112] Envoyer les matières en gare d'Entfelden, près Aarau, comme par le passé.

!! Plus de Cheveux gris !!

par le BROWN'S CAPILLAIRE à fr. 2. 75 le flacon.

Assortiment complet de cravates, depuis 20 ct. la pièce.

Parfumerie, savonnerie, broserie, peignes en tous genres. Spécialités les plus renommées.

Poudre dentifrice du Tonkin à 25 ct. la boîte.

3 fr. de façon pour faire une natte avec des cheveux coupés ou tombés.

Grand choix de NATTES depuis fr. 4. 50.

Achat de cheveux.

Aimé Margot, Coiffeur - Parfumeur,

Maison de Madame Placide Moura, à Bulle. [1122]

FARINE MONNEY

pour l'élevage et l'engrais des veaux, poulains et jeunes porcs. Alex. MONNEY, FRIBOURG (Suisse)

DÉPÔTS :

Bulle : Eugène Wæber, camionneur.

Fribourg : Ch. Lapp, droguiste.

Romont : J. Corboz, buffet de la gare.

Berne : Carl Haaf, nég., rue du

Marché.

La Farine Monney revient à 80 cent. le kilo. Il en faut 1/2 kilo pour 10 litres d'eau. [1308]

La Poudre Cordiale Brun

Prix fr. 1. 50 le kg.

est le meilleur reconstituant pour les animaux domestiques. — Cette poudre est excitante, fortifiante et appétissante; elle ranime les forces et facilite la gourme. — Envoi pour tous pays.

Pharmacie Brun, Place St-Gervais, GENÈVE. [1149]

FRUITERIE.

La Société de Fruiterie des Enfers offre à vendre le lait d'environ 100 vaches, à un fruitier solvable et de toute moralité.

S'adresser jusqu'au 1^{er} mars à M. Ch. Brahier, maire aux Enfers (Jura Bernois). (H 711 J) [1320]

Chez J. MOREL-BADOUX à Bulle.

Farines diverses, Maïs, Son et Avoine.

Tourteaux de sésame, 1^{re} qualité. [558]

A vendre ou à louer l'HOTEL DU SAPIN à Charmey.

Avenir assuré. Conditions très favorables. Entrée à volonté. — S'adresser à la Direction de la Banque cantonale à Fribourg. [1176]

C. BROILLET

Médecin-Chirurg.-Dentiste à Fribourg, sera à Bulle (*Hôtel des Alpes*) tous les seconds et derniers-judis de chaque mois. (O F 157) [1250]

Placements hypothécaires.

Je procure sur hypothèques des fonds à 4 1/4, 4 1/2, 4 3/4 et 5 0/0. [1296] ANDREY, Notaire.

On demande

pour un magasin de nouveautés une demoiselle connaissant le commerce et si possible les deux langues. Inutile d'écrire sans de bonnes références. S'adresser aux initiales H 177 R Haasenstein & Vogler à Fribourg. [1317]

On désirerait trouver une place d'apprenti-boulangier. S'adresser au bureau du journal. [1310]

Vases de cave

à vendre, pour cause de déplacement. S'adresser à l'Hôtel de l'Union. [1319]

A VENDRE

Une part de maison d'habitation située au centre du village de Riaz, comprenant plusieurs chambres, droit à la cuisine et au galetas, grange et écurie, ainsi qu'une parcelle de terrain.

S'adresser à M^{me} veuve Nanette Bosson, du Puits, à Riaz. [1313]

A VENDRE

Une certaine quantité de moules de troncs, en bloc ou au détail soit par moules.

S'adresser à l'aubergiste d'Echarlens qui indiquera. [1314]

A LOUER

Les deux premières fleurs de la gîte des Chanois et de la gîte du Perré, à Villarvolard.

S'adresser à LOUIS JAQUET à Villarvolard. [1309]

A LOUER

un magasin au centre du village d'Avry. — S'adresser à M. Moullet, Greffier au dit lieu. [1301]

Avis aux Cultivateurs.

La « Filature de lin Burgdorf » à Burgdorf (Berne) se charge, comme par le passé, du filage à façon du lin, du chanvre et des étoupes. Elle est à même de produire du bon fil, propre et régulier. Les matières sont filées dans leur longueur naturelle. — Sur demande l'établissement fait aussi la toile. Prix modérés. D^{ipl}ôme à Zurich 1883. DÉPÔT : M. Eugène Wæber, Bulle. (H 1725 Y)

Placements hypothécaires

au 4 1/2, 4 3/4 et au 5 0/0, suivant garanties. — S'adresser au Notaire Favre, Bulle. [1216]

IMPORTANT.

Conservez vos dents naturelles et faites remplacer celles qui sont perdues, si vous voulez jouir d'une bonne santé. [1271]

CONSULTATIONS GRATUITES

en s'adressant à M. F. Bugnon, Chirurg.-Dentiste, à Fribourg, lequel se rendra à Bulle, Hôtel de l'Union, tous les jours de foire.

A vendre un solide char à deux chevaux, en bon état. — Le bureau du journal indiquera.

Imprimerie de la Gruyère. Gérant: Ch. Morel



PRIX DE L'AB

Pour la Suisse :

Pour l'Etranger :

Prix du Num

On s'abonne à t

de p

Bu

La situati

prospère, br

mille francs

notre admini

de louanges

cet excellent

de la presse

D'où provi

travaux proj

tés, ou que l

géré, ou que

sur les servi

chercher. Il

penser quel

par année sa

cela, de l'av

mérite et gl

Nous ajou

y aurait en

sur nos dép

dice pour l

jour; mais p

acte des bon

nants.

Lorsque,

constaté, il

vement des

équivalente

Si vous

c'est que vo

les contribu

peines et de

minuer les

Diminuer

FEU